



Août 2026 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 10 août 2028, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux de fourniture et le tirage de câble électrique ainsi que la pose d'un coffret électrique et a adjugé les travaux d'installation électrique à la société Bühler Electricité SA ;
- Lors de sa séance du 10 août 2028, le Conseil municipal a adjugé les travaux de rétablissement de tous les points limites des parcelles bordant les dessertes communales au bureau de géomètres officiels Jean-Michel VUADENS SA ;
- Lors de sa séance du 10 août 2026, le Conseil municipal a validé la mise à jour du bilan des mesures mises en place par la Ville de Monthey et a accepté qu'il soit adressé, en l'état, à Promotion Santé Valais, pour validation et renouvellement du label.
- Lors de sa séance du 24 août 2026, le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour les travaux de fourniture et d'installation de la ligne de vie sur la toiture de l'ancienne partie de "La Tonkinelle", à l'entreprise PHIDA Etanchéité SA ;
- Lors de sa séance du 24 août 2026, le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat pour les aménagements extérieurs de la salle de la Gare et de La Tonkinelle au paysagiste à LATTION & VEILLARD SA ;
- Lors de sa séance du 24 août 2026, le Conseil municipal a accepté la pose de garde-corps supplémentaires dans les secteurs de l'avenue de l'Europe et du Pont Rouge et a adjugé les travaux de fourniture et la mise en place de garde-corps supplémentaires à l'entreprise SEROC SA.
- Lors de sa séance du 31 août 2026, le Conseil municipal constate qu'il n'a pas de point comportant un intérêt public à communiquer.

Établi et publié le 14 septembre 2026.